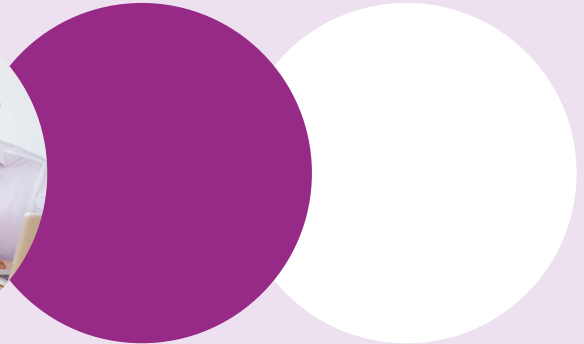


Notre identité : valeurs et principes

UNION
DES EMPLOYEURS
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE

www.udes.fr

UDES
UNION DES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Un patronat responsable et engagé pour un modèle de société qui conjugue équité, solidarité et efficacité

Fort de plus de 10% de l'emploi en France, les entrepreneurs et employeurs de l'économie sociale et solidaire participent significativement à la vitalité de l'économie et à la cohésion sociale dans les territoires.

Leurs modes d'entreprendre sont porteurs d'une autre façon de créer de la valeur économique en mettant les femmes et les hommes au cœur des projets.

Par les pratiques qu'ils promeuvent au sein de leurs organisations, par les services qu'ils rendent à la société à travers leurs activités, ces entrepreneurs incarnent un patronat responsable et engagé, exigeant et réaliste, aux prises avec les questions économiques, juridiques et sociales, dans une société en mouvement.

Par-delà les clivages et les postures, ces principes donnent du sens. Ils expriment à la fois des lignes directrices et des convictions.

Cette responsabilité et cet engagement s'inscrivent dans une gouvernance de nature collective, indissociable des valeurs de l'économie sociale et solidaire : **la solidarité, la non-lucrativité, le respect de l'humain, l'utilité sociale.**

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire¹ est un syndicat patronal multiprofessionnel national soucieux de faire progresser la place et la performance de l'économie sociale et solidaire au service de l'intérêt général et d'un modèle de société qui sache conjuguer équité, solidarité et efficacité. Les propositions qu'elle défend et les orientations qu'elle soutient ne sont ni opportunistes, ni court-termistes, ni catégorielles.

Les principes directeurs réunis ici guident l'action de l'UDES et de ses membres. Ils constituent un socle commun à partir duquel l'Union légitime et porte ses prises de position aussi bien dans les instances où elle représente ses adhérents que plus largement dans le débat public. Par-delà les clivages et les postures, ces principes donnent du sens. Ils expriment à la fois des lignes directrices et des convictions.

¹ • Regroupe au 1^{er} juin 2017, 24 branches et secteurs professionnels, 60 000 entreprises employant plus d'1 million de salariés, soit 1 salarié sur 2 du secteur de l'économie sociale et solidaire.



Nos missions

-  **1** Fédérer les représentations d'employeurs de l'économie sociale et solidaire en leur offrant un lieu d'échanges, de coordination et d'actions concertées sur les questions relatives à la vie de leurs entreprises.
-  **2** Représenter les employeurs de l'économie sociale et solidaire, particulièrement auprès des Pouvoirs publics des élus et des partenaires sociaux afin de promouvoir leurs propositions et valoriser les particularités des modes d'entrepreneuriat propres à l'économie sociale et solidaire.
-  **3** Exprimer les positions, les besoins et les préoccupations de ses organisations membres pour agir dans leur intérêt commun et peser du poids de son organisation collective.
-  **4** Négocier et signer des accords collectifs de travail au niveau multiprofessionnel de l'économie sociale et solidaire.



Équité et réciprocité

L'UDES et ses adhérents sont les garants et soutiens d'un patronat qui fédère les employeurs et implique les salariés dans des projets durables dont ils sont solidaires.

C'est pourquoi, l'UDES et ses adhérents veillent dans les propositions et orientations qu'ils soutiennent à la réciprocité et à l'équilibre entre les diverses parties prenantes, afin de prendre en compte leurs préoccupations légitimes.

Cette réciprocité est indissociable d'une exigence fondamentale d'équité : principe qui irrigue toutes les prises de positions de l'UDES, aussi bien dans le champ social que dans le champ économique. Ce principe se traduit concrètement dans les actions de ses adhérents en matière de dialogue social, de politique Ressources Humaines, de promotion de la diversité dans l'entreprise ou encore de réinvestissement des résultats au service des projets.

Les actions de l'UDES s'inscrivent dans une démarche plus large de solidarité au bénéfice des citoyens.

Équité
et réciprocité



L'UDES PROMeut NOTAMMENT :

- Le réinvestissement des excédents/bénéfices dans l'activité et plus largement les modèles entrepreneuriaux qui sont au service des projets et qui n'ont pas pour finalité de rémunérer l'actionariat.
- Le respect des droits rattachés aux salariés, quels que soient leurs statuts pour favoriser la mobilité et lutter contre le dumping social.
- Une échelle de rémunérations resserrée.
- Les souplesses et facilités accordées aux employeurs dès lors qu'elles visent à accompagner le développement de l'emploi, et notamment l'insertion des personnes qui en sont le plus éloignées.
- La diversité et la mixité dans l'entreprise.



Responsabilité et gouvernance

Force vive de l'entreprenariat en France, le patronat de l'économie sociale et solidaire assume des responsabilités économiques, institutionnelles, juridiques et sociales. Dans ce cadre, l'UDES et ses adhérents valorisent le collectif dans la gouvernance, par la mise en place d'instances collégiales et participatives et l'importance accordée au dialogue social.

Cette responsabilité collective, pilotée par l'employeur, est aussi au service de l'individu, afin de tenir compte et de respecter au mieux les contraintes, aspirations et parcours de vie professionnelle de chacun. Elle s'inscrit également dans la prise en compte et la valorisation des parcours bénévoles, notamment des dirigeants, pour les organisations concernées.

Fort de cette approche, l'UDES est engagée dans la promotion des nouveaux modèles économiques et revendique un positionnement d'organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire dans les champs économique et social.

L'UDES PROMeut NOTAMMENT :

- La prise en compte des attentes multiples des adhérents, clients, salariés, bénéficiaires et notamment dans leurs parcours de vie.
- L'implication des salariés dans la gouvernance des structures.
- Les conditions d'un dialogue social de qualité.
- L'individu comme un « co-élaborateur » (versus le collaborateur) des projets.
- La formation des dirigeants bénévoles.

Responsabilité
et gouvernance



Utilité et expérimentation sociales

Les services rendus par les acteurs de l'économie sociale et solidaire répondent à des besoins majeurs au sein de la société. Leurs activités prennent forme à travers des missions et des initiatives qui ont une forte dimension d'intérêt général.

Fort de cet engagement, l'UDES contribue au développement des activités ancrées dans les territoires, au plus près des besoins et des attentes, afin d'en optimiser l'utilité sociale et de soutenir l'emploi.

Plus largement, l'UDES et ses adhérents imaginent et expérimentent de nouvelles réponses aux défis de l'emploi de demain, y compris à l'attention des personnes les plus fragiles, à travers des pratiques innovantes qui prennent en compte la relation à l'emploi et la qualité de l'emploi.

De la sorte, l'UDES participe à la transformation de la société dans une démarche de progrès et de solidarité associée à une recherche continue d'efficience.

Utilité et
expérimentation sociales



L'UDES PROMeut NOTAMMENT :

- L'accompagnement des personnes fragilisées dans leur parcours de vie (personnes âgées, en perte d'autonomie, handicapées, jeunes en difficulté...).
- Le soutien aux entreprises qui agissent dans le sens de l'intérêt général et qui luttent contre toutes les formes de discriminations.
- L'attention portée à la personne dans les nouveaux modes d'organisation du travail à l'heure du numérique.
- De nouvelles pratiques de dialogue social au plan national et territorial.
- La prise en compte du bien-être et de la santé dans le cadre du travail.



Développement durable

Le développement durable fixe, pour l'UDES et ses adhérents, une ligne de conduite essentielle au service de l'intérêt général, dans ses différents champs d'expression : économique, social et environnemental.

L'action de l'UDES et de ses adhérents s'inscrit dans le temps long, à travers des activités et des emplois pérennes, et dans une dynamique de progrès partagée.

Leur détermination à répondre présent sur tous les territoires, à assurer à tous, où qu'ils soient, un accès aux services et à l'emploi, s'inscrit dans cette démarche de développement durable. Aller là où d'autres acteurs ne vont pas, développer des métiers permettant d'accompagner les citoyens dans leurs parcours de vie, contribue à garantir la cohésion sociale à l'échelle du pays.

Les principes que promeut par ailleurs l'UDES - comme l'équité, l'exigence de réciprocité, la valorisation du collectif et de l'individu, etc. - participent très concrètement à la gouvernance et à l'animation du développement durable.

Développement durable



L'UDES PROMeut NOTAMMENT :

- Les modèles entrepreneuriaux (SCOP, SCIC, associations, mutuelles...) qui privilégient le temps long, en mettant toujours leur rentabilité au service de l'activité poursuivie, à la différence des intérêts de court terme de l'actionariat.
- Les activités qui concourent à une maîtrise des ressources et à la prise en compte de la dimension environnementale et notamment celles de l'économie circulaire et de proximité.
- La pratique du dialogue social volontariste comme axe de développement économique et des emplois.
- L'ancrage des emplois et des services sur les territoires afin de privilégier une action et des réseaux de proximité au plus proche des besoins sociaux.
- La formation et la promotion sociale comme facteurs de développement des compétences tout au long de la vie.



UDES

UNION DES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
7, rue Biscornet • 75012 PARIS • Tél. : 01 43 41 71 72 • Fax : 01 43 41 72 22 • udes@udes.fr • www.udes.fr

